

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19 SEPTEMBRE 2016

REFORME DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (PC): MESSAGE DU CONSEIL FEDERAL

La ligne rouge ne doit pas être franchie

Près de la moitié des bénéficiaires de rentes AI touchent des prestations complémentaires. Inclusion Handicap est soulagée que le Conseil fédéral veuille maintenir le niveau des prestations dans son message adopté aujourd'hui sur la réforme de PC. «Mais pour de nombreuses personnes, les loyers en hausse sont devenus un problème existentiel», affirme Julien Neruda, directeur d'Inclusion Handicap. «Ces prestations doivent absolument être adaptées aux prix réels.»

La rente minimale AI est aujourd'hui de 1175 francs/mois, un montant qui ne suffit pas à survivre. Raison pour laquelle près de la moitié des bénéficiaires de l'AI touche des prestations complémentaires. Inclusion Handicap, la faîtière des organisations de personnes handicapées, est soulagée que le Conseil fédéral ne veuille pas réduire les prestations dans le cadre de la réforme des PC.

«De nombreuses personnes handicapées sont tributaires des prestations complémentaires pour pouvoir mener une existence digne», déclare Neruda. «Le minimum vital ne doit être menacé en aucun cas.» Inclusion Handicap appelle le parlement à refuser toute nouvelle coupe.

Loyers en hausse presque inabordables

Les loyers en hausse en particulier sont devenus un problème existentiel: maximum 1250 francs du loyer sont pris en compte pour les prestations complémentaires d'une famille, montant qui n'a pas changé depuis 2001. «Mais depuis, les loyers ont augmenté de 20%. Pour une famille de cinq personnes par exemple, le montant ne suffit pas à payer le loyer», affirme Neruda. «Une adaptation aux conditions régnant sur le marché du logement est urgente.» Pour les personnes en chaise roulante en particulier, trouver un logement relève du tour de force: les logements accessibles aux fauteuils roulants sont très souvent des nouveaux bâtiments chers.

Obligations de la Suisse en matière de droits de l'homme

En ratifiant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, la Suisse s'est engagée à veiller à un «niveau de vie adapté». De nouvelles coupes violeraient cet engagement.

Inclusion Handicap appelle les personnes handicapées et leurs organisations à attirer l'attention du public sur leur situation financière souvent précaire lors de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre). Sous le slogan «Assez pour survivre – mais aussi pour vivre?», de nombreux événements et actions seront organisés dans toute la Suisse.

La position d'Inclusion Handicap a été élaborée en collaboration avec les 24 organisations membres.

Renseignements: Julien Neruda, directeur
julien.neruda@inclusion-handicap.ch, 078 666 02 59

Inclusion Handicap est la voix unifiée des 1'600'000 personnes handicapées vivant en Suisse. La faîtière des organisations du milieu du handicap s'engage en faveur de l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que du respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 24 associations de personnes handicapées et organisations d'entraide actives à l'échelon national ou dans une région linguistique. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques.